

ACTION URGENTE

NOUVELLE ARRESTATION D'UN ÉTUDIANT IRANIEN

Iman Sedighi, militant étudiant, a été arrêté le 20 février à Babol, en Iran, au lendemain d'une journée de manifestations et de grèves qui ont eu lieu dans tout le pays. On ignore où il se trouve actuellement. Il a déjà purgé une peine de cinq mois d'emprisonnement pour avoir manifesté à la suite de l'élection présidentielle contestée de 2009. Il avait participé à la campagne de l'un des candidats vaincus, Mehdi Karroubi.

Le 29 décembre 2009, une cour d'appel a confirmé la peine de 10 mois d'emprisonnement prononcée à l'encontre d'**Iman Sedighi** pour « agissements contre la sûreté de l'État ». Cette sentence serait liée au soutien apporté par Iman Sedighi à la campagne de Mehdi Karroubi et à sa participation à des mouvements de protestation contre l'issue de l'élection présidentielle de juin 2009. Il lui avait également été interdit pendant un an de poursuivre ses études à l'université de technologie Noshirvan, à Babol. Le verdict a pris effet le 25 février 2010. Iman Sedighi a été libéré en juillet 2010, après avoir purgé la moitié de sa peine. Il a entrepris des démarches pour pouvoir reprendre ses études lorsque l'interdiction sera levée, en vain.

Certaines sources indiquent que, le 20 février 2011, des véhicules blindés étaient stationnées devant l'université ainsi que dans d'autres lieux à Babol. Lorsque les partisans de Mehdi Karroubi et Mir Hossein Moussavi, un autre dirigeant de l'opposition, se sont rassemblés dans les rues pour manifester, ils se sont retrouvés face à des soldats et des membres des forces de sécurité en civil qui auraient eu recours à du gaz lacrymogène pour disperser la foule. La répression des manifestations du 20 février a fait suite à l'arrestation d'un certain nombre de partisans des dirigeants de l'opposition le 14 février.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en persan, en arabe, en anglais, en français ou dans votre propre langue) :

- soulignez le fait qu'Iman Sedighi doit être protégé contre la torture et toute autre forme de mauvais traitements, autorisé à contacter ses proches et l'avocat de son choix et à bénéficier de tous les soins médicaux nécessaires, et déféré sans délai à la justice afin qu'il puisse contester la légalité de sa détention ;
- demandez que toute personne détenue seulement pour avoir participé de façon pacifique aux récentes manifestations soit relâchée immédiatement et sans condition ;
- exhortez les autorités à veiller à ce que le maintien de l'ordre lors de manifestations ultérieures soit conforme aux normes internationales en la matière et à ce que les armes à feu ne soient utilisées qu'en dernier recours, lorsque c'est inévitable pour protéger des vies humaines, et appelez-les à diligenter une enquête minutieuse, indépendante et impartiale sur les homicides commis au cours des récents mouvements de protestation.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 30 MARS 2011 À :

Guide suprême de la République

islamique d'Iran

Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei
The Office of the Supreme Leader
Islamic Republic Street – End of
Shahid Keshvar Doust Street, Tehran,
République islamique d'Iran

Courriel : info_leader@leader.ir

via son site Internet :

[http://www.leader.ir/langs/fr/index.php?](http://www.leader.ir/langs/fr/index.php?p=letter)

[p=letter](#) (en français)

Formule d'appel : *Your Excellency, / Excellence,*

Responsable du pouvoir judiciaire

Ayatollah Sadeq Larijani
[care of] Public relations Office
Number 4, 2 Azizi Street
Vali Asr Ave., above Pasteur Street
intersection
Tehran, République islamique
d'Iran **Courriel : bia.judi@yahoo.com**
(objet : FAO Ayatollah Sadeq Larijani)
Formule d'appel : *Your Excellency, /*
Monsieur le Ministre,
Copies à :

Secrétaire général du Haut conseil des droits humains

Mohammad Javad Larijani
High Council for Human Rights
[Care of] Office of the Head of the
Judiciary, Pasteur St., Vali Asr Ave.
south of Serah-e Jomhuri, Tehran
1316814737, République islamique
d'Iran
Courriel : info@humanrights-iran.ir
(objet : FAO Mohammad Javad Larijani)
Formule d'appel : *Dear Sir, / Monsieur,*

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 31/11. Pour plus d'informations :

<http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE13/019/2011/fr>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

NOUVELLE ARRESTATION D'UN ÉTUDIANT IRANIEN

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le 5 février 2011, Mehdi Karroubi et Mir Hossein Moussavi, deux candidats battu lors de l'élection présidentielle contestée de 2009, ont adressé une lettre ouverte au ministre iranien de l'Intérieur pour demander l'autorisation d'organiser un rassemblement le 14 février « afin d'exprimer [leur] soutien à l'égard des mouvements populaires de la région, en particulier ceux en faveur de la liberté des peuples égyptien et tunisien [...] ». Bien qu'elles aient officiellement déclaré soutenir les protestations populaires en Égypte, les autorités iraniennes n'ont ni autorisé ni, semble-t-il, officiellement interdit des manifestations. Le 9 février 2011, un porte-parole du pouvoir judiciaire a affirmé que les Iraniens devaient se montrer solidaires en participant le 11 février aux rassemblements officiels commémorant le 32^e anniversaire de la révolution islamique en Iran.

Medhi Karroubi et Mir Hossein Moussavi ont été placés en résidence surveillée. Le 10 février 2011, des policiers ont encerclé le domicile de Mehdi Karroubi ; les fils de ce dernier ont dit avoir chacun tenté d'entrer pour le voir mais on les en a empêchés. Le 14 février, Mir Hossein Moussavi et son épouse n'ont pas pu quitter leur domicile pour se rendre à la manifestation à Téhéran. Les communications depuis et vers les domiciles de ces deux hommes ont été coupées. Les autorités ont arrêté des journalistes et des militants politiques avant la manifestation pour les empêcher d'y prendre part (voir *Iran : Plusieurs personnes arrêtées avant une manifestation*, <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE13/020/2011/fr>, MDE 13/020/2011).

Le 14 février 2011, des milliers de personnes sont descendues dans les rues de plusieurs villes d'Iran, notamment Téhéran, Rasht, Ispahan, Chiraz et Kermanshah. Les manifestations ont débuté pacifiquement et silencieusement mais des agents des forces de sécurité, pour la plupart en civil, auraient ensuite eu recours à une force excessive, passant à tabac des manifestants et utilisant du gaz lacrymogène pour disperser la foule. Selon des témoins oculaires, certains agents auraient tiré à balles réelles. Le Comité des reporters des droits humains, une organisation iranienne de défense des droits humains, estime que 1 500 arrestations ont eu lieu rien qu'à Téhéran. Des dizaines de personnes pourraient avoir été blessées et les autorités ont reconnu que deux manifestants avaient été tués : Sane Zhaleh (26 ans) et Mohammad Mokhtari (22 ans). Le gouvernement a imputé ces homicides à l'Organisation iranienne des moudjahiddin du peuple (OIMP), une formation politique interdite, qui a nié toute implication. Des témoins oculaires ont rapporté à Amnesty International que les coups de feu tirés à proximité de l'endroit où les deux victimes manifestaient provenaient de là où étaient postées les forces de sécurité. Amnesty International s'inquiète du fait que les autorités iraniennes essayent de faire porter la responsabilité de ces homicides à l'OIMP et aux groupes monarchistes. De ce fait, certains manifestants arrêtés pourraient être exécutés pour meurtre ou pour leurs liens présumés avec des groupes interdits. En janvier 2011, deux personnes ont été exécutées en raison de leurs liens présumés avec l'OIMP après avoir participé à des manifestations contre les autorités, qui se sont déroulées en Iran à la fin décembre 2009 lors des commémorations de l'Achoura. En janvier 2010, deux autres hommes avaient été exécutés en raison de leur appartenance supposée au groupe Anjoman-e Padshahi Iran (Assemblée du royaume d'Iran), qui prône l'établissement d'une monarchie en Iran.

Le 15 février 2011, plus de 220 députés ont signé une déclaration lue devant le Parlement et demandant que Mehdi Karroubi et Mir Hossein Moussavi soient jugés et se voient infliger la « peine la plus sévère ». Au même moment, un groupe de parlementaires a crié des slogans comme « Mort à Moussavi, Karroubi et [l'ancien président] Khatami » et « Moussavi et Karroubi doivent être exécutés ».

Le 16 février, les médias d'État ont signalé que des affrontements avaient eu lieu lors des obsèques de Sane Zhaleh. Au moins sept étudiants et un chargé de cours, Ali Akbar Alizad, auraient été arrêtés à l'université des arts de Téhéran, où Sane Zhaleh était inscrit. Ali Akbar Alizad a ensuite été relâché.

Les autorités ont restreint de façon drastique la liberté d'expression juste avant les manifestations, notamment le droit de recevoir et de transmettre des informations, en bloquant l'accès aux services téléphoniques, y compris aux SMS, aux médias étrangers et à plusieurs sites Internet et réseaux sociaux.

Le 20 février 2011, des centaines, voire des milliers de personnes sont descendues dans les rues de Téhéran, d'Ispahan, de Chiraz, de Meched, de Babol et d'autres villes pour commémorer le septième jour de deuil pour les deux manifestants tués le 14 février. Amnesty International a reçu des informations indiquant que trois personnes avaient été la cible de coups de feu à Téhéran et qu'au moins l'une d'elles serait morte. Ces éléments n'ont cependant pas été confirmés. Un étudiant aurait été tué après avoir été jeté par dessus un pont à Chiraz. On ignore combien de personnes ont été arrêtées en plus d'Iman Sedighi.

Action complémentaire sur l'AU 31/11, MDE 13/021/2011, 22 février 2011

